ACADÉMIE DE LILLE

Note A&D n° 04 du 21 octobre 2025

à imprimer et afficher sur votre panneau syndical

Cher(e) collègue et ami(e),

Mutations : Mobilités interacadémique et interdépartementale

Vous enseignez dans le premier degré, vous pouvez participer au mouvement interdépartemental ou à celui sur postes à profil.

Vous enseignez dans le second degré, que vous soyez titulaire, stagiaire ou en demande de réintégration, vous pouvez ou devez, suivant votre situation, participer au mouvement inter académique 2026. Nous vous rappelons que c'est une obligation pour les collègues stagiaires et pour les collègues qui ont été affectés à titre provisoire dans l'académie. Vous trouverez ci-joint le lien vers le BO n°39 du 16 octobre 2025 :

Bulletin officiel spécial n° 39 du 16 octobre 2025 | Ministère de l'Education Nationale

<u>La procédure</u>:

- ← Saisie des vœux sur I-Prof, rubrique Les Services/SIAM du mercredi 05 novembre 2025
 à 12h00 au mercredi 26 novembre 2025 à 12h00.
- Téléversement des confirmations et des pièces justificatives sur Colibris du jeudi 27 novembre 2025 au vendredi 05 décembre 2025 à 23h59.
- 👉 Affichage du barème retenu le vendredi 09 janvier 2026 à 16h00 sur I-Prof.

Les documents dont vous aurez besoin :

Nous vous communiquerons au plus vite notre brochure mutation 2026 et le 4 pages mutation.

<u>Les personnes à contacter</u> : nos deux référents mutations académiques et nationaux

- Farid Yahiaoui au 06 17 71 65 62 et par mail à l'adresse faridwill@hotmail.com
- Stéphane Avril au 06 11 70 28 84 et par mail à l'adresse stephaneavril.adlille@gmail.com

↓ Conseil d'Administration:

Afin de dresser un bilan du nombre de sièges obtenu par Action et Démocratie dans les conseils d'administration des établissements scolaires, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'enquête ci-jointe en cliquant ICI

Vincent Méhay, Stéphane Avril et le Secrétariat Académique



Action & Démocratie Lille

